

INFILTRATION DU RACHIS LOMBAIRE ET CERVICAL SOUS CONTROLE SCANNER

Consentement éclairé

1. Quel est le but?

Ce traitement consiste à injecter un médicament anti-inflammatoire à base de cortisone au niveau d'une racine nerveuse au sein de la colonne cervicale, dorsale ou lombaire. Ce traitement est réalisé sous contrôle scanner (rayon X) dans le service d'imagerie médicale.

2. Déroulement de l'examen

Vous êtes couché sur la table de scanner, sur le ventre, muni d'une blouse de l'hôpital. Le technologue/ infirmier vous installe et procède à une désinfection soigneuse de la peau. Ensuite, le radiologue effectue l'injection du médicament et éventuellement d'une faible quantité de produit de contraste iodé. Vous êtes invité à suivre leurs recommandations. Votre coopération est essentielle : elle contribue à la rapidité du geste et diminue les risques de douleurs et de complications.

Durée de l'examen : entre 10 et 15 min

Quels sont les résultats escomptés de cette infiltration?

- Cette infiltration a pour but de diminuer votre douleur. Comme tout geste médical, son efficacité est variable, allant de la guérison complète à une absence de résultats.
- L'amélioration se manifeste en général environ 48 à 72h après l'infiltration.
- Cette procédure thérapeutique peut être répétée 3 fois au maximum avec un intervalle d'une à trois semaines.
- Une nouvelle prescription de votre médecin est à chaque fois nécessaire.

Quels sont les risques de ce traitement?

- Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection et de saignement. Toute intervention, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complications.
- Toutes les précautions nécessaires (désinfection, aiguille de taille appropriée...) sont prises pour éviter ces complications.
- Des complications exceptionnelles, très rares, de paralysie ont été rapportées dans la littérature scientifique.

3. Le jour de l'examen

- Vous ne devez **pas** être à jeun.
- Vous devez vous munir de votre demande d'examen.
- Vous devez répondre aux questions ci-après et donner votre consentement en signant le document suivant.
- Vous devrez vous déshabiller de façon à permettre une visualisation correcte de la région à infiltrer. Une blouse de l'hôpital vous sera fournie.

N'oubliez pas de vous munir de vos clichés de scanner et/ou d'IRM si ceux-ci ont été effectués dans un autre hôpital.



4. Après l'examen

- Eviter toute charge lourde et tout sport intense 24h après l'examen.
- Une légère gêne peut persister durant 48 à 72h.
- Les résultats sont adressés au médecin prescripteur dans un délai d'une semaine.
- En cas de fièvre ou de douleur importante dans les jours suivants l'infiltration (possibles signes d'infection), il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe au 04/338.90.50.

5. Facturation

Cette prestation ne faisant plus l'objet d'un remboursement par l'INAMI, **une participation de 55 euros est due par le patient** pour la valorisation de cet acte.

Le médecin qui prescrit l'examen, les infirmier(e)s de la salle et le médecin radiologue sont là pour vous aider et vous soigner.

N'hésitez pas à faire appel à eux si vous souhaitez obtenir d'autres explications.

6. Questions

	OUI	NON
Avez-vous été opéré au niveau de la colonne ?		
Prenez-vous des anticoagulants (médicaments pour liquéfier le sang) ?		
Prenez-vous des médicaments antidiabétiques ?		
Prenez-vous des médicaments antibiotiques ?		
Etes-vous allergique ? Si oui, listez vos allergies :		
Y-a-t-il un risque de grossesse ?		
Allaitez-vous ?		
Avez-vous pris connaissance du montant de la prestation, à savoir 55 euros à charge du patient, non remboursables par l'INAMI ?		
Avez-vous compris les informations qui vous ont été données dans le présent document ?		

Monsieur ou Madame a personnellement rempli cette fiche et marque son accord pour que l'examen soit réalisé.

Nom : Prénom :

Date et Signature :